



Lycée des métiers les côtes de Villebon
3 rue Henri Etlin
92360 Meudon la forêt
Téléphone : 01 46 01 55 00
0921592f@ac-versailles.fr

lundi 9 novembre 2020

Novembre 2020

Mise en place du protocole sanitaire au lycée les Côtes de Villebon – 92360 Meudon-la-forêt

A- Principes :

- 1) Tous les **enseignements professionnels** en ateliers sont maintenus à l'identique, quel que soit le pôle de professionnalisation. (Pôle industriel, pôle Hôtellerie-Restaurant, pôle Tertiaire) *Hors Restaurant d'application les jeudi soirs à partir de 18h30 (pas de clients)*. Les **cours d'EPS** sont également maintenus.
- 2) Une salle dédiée par classe pour les **enseignements généraux**. Les enseignants se déplacent, pas les élèves.
- 3) Les **enseignements de DNL** où les élèves de plusieurs classes sont regroupés, sont assurés à distance.
- 4) Les **enseignants « vulnérables »** assurent leurs cours en distanciel. (4 enseignants déclarés à ce jour)
- 5) Les élèves sont en récréation dans des **zones dédiées** par niveau dans la cour. Pas de sortie hors de l'établissement pendant les pauses, même pour fumer (brassage évité + plan Vigipirate)
- 6) Les heures de cantine sont **échelonnées** et les élèves mangent toujours dans la même zone du réfectoire

B- Aménagement des emplois du temps

Nombre de grandes salles de cours insuffisant dans le lycée. Afin de respecter le protocole sanitaire - une salle par classe - les emplois du temps de toutes les classes ont été modifiés selon les modalités suivantes (*14.5% de l'ensemble des cours de l'établissement assurés en distanciel sur les deux premières semaines*)

- 1) La plupart des cours en groupe sont assurés en **classe entière** quelque-soit le niveau.
- 2) **Les Terminales Bac Pro, les CAP** (première et deuxième année) et les **BTS** ont un emploi du temps inchangé, à l'exception de la transformation en classe entière, la plupart du temps, des cours en groupe – tous les cours sont assurés en présentiel dans une seule salle pour les enseignements généraux.
- 3) **Les premières Bac Pro** suivent des cours d'enseignements généraux en distanciel en semaine impaire ce qui permet de respecter le protocole sanitaire en « offrant » une salle de cours aux classes de seconde Bac Pro.
En semaine paire ce sont les **secondes Bac Pro** qui suivent les enseignements généraux en distanciel pour libérer les salles afin de permettre au première Pro de suivre en présentiel les cours d'enseignement généraux, avec respect du protocole sanitaire.
- 4) Les professeurs assurent la « continuité pédagogique pour **les élèves qui sont à distance** dans le cadre de **classes virtuelles** et de **travail en autonomie** » (*extrait du protocole : adaptation des modalités d'organisation des lycées face à la crise sanitaire*)

Répartition des enseignements

33 classes - dont 23 classes à 24 élèves ou plus - pour 17 « grandes salles » disponibles (salles de sciences et salle d'étude incluses), ce qui empêche l'accueil simultané de toutes les classes dans le respect du protocole sanitaire.
6 Classes de CAP et 4 classes d'apprentis à 12 ou 15 élèves.

Classe	Ateliers	EPS	Enseignements généraux semaine impaire	Enseignements généraux semaine paire
1^{ère} année CAP	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
2^{ème} année CAP	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
Seconde Bac Pro	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel*
Première Bac Pro scolaire	Présentiel	Présentiel	Distanciel*	Présentiel
Terminale Bac Pro scolaire	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
BTS	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
<i>Première et Terminale en Apprentissage Et Mentions complémentaires (4 classes)</i>	<i>Présentiel</i>	<i>Présentiel</i>	<i>Présentiel</i>	<i>Présentiel</i>

* En moyenne environ 14,3% des cours des élèves sous statut scolaire de l'établissement